



centre
régional
d'information
pour l'agir
solidaire

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

**BESOIN DE CONSEILS
pour adapter votre logement ?**



Le CRIAS réalise pour le compte de la Fédération AGIRC ARRCO, et à partir du mandatement par DOMPLUS, des diagnostics en ergothérapie auprès des allocataires des caisses de retraite complémentaire AGIRC ARRCO.

www.crias.fr

Garantir le confort et la sécurité de votre domicile, c'est ce que propose le service **DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI**. Un ergothérapeute vient chez vous et vous conseille dans l'aménagement de votre lieu de vie.

● À qui s'adresse le DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI ?

Aux particuliers, habitant au sein de la Métropole de Lyon, du département du Rhône et zones limitrophes*, à partir de 75 ans et percevant une retraite complémentaire Agirc Arrco.

* Liste des communes sur www.crias.fr

● Comment ça marche ?

1. **Vous appelez un conseiller au 04 78 62 98 24** (appel gratuit).
2. **Votre conseiller vous présentera en détail ce service.** Il répondra à toutes vos questions et vous conviendrez avec lui de la visite d'un ergothérapeute.
3. **Dans un délai d'un mois, l'ergothérapeute se rendra à votre domicile pour faire une analyse précise, personnalisée et complète.** Il vous aidera à optimiser votre confort et votre sécurité dans le respect de vos habitudes et de votre lieu de vie. Il vous adressera ensuite un bilan personnalisé avec ses recommandations pratiques dans les jours qui suivent la visite.

● Qu'est-ce qu'un ergothérapeute ?

C'est un professionnel de santé diplômé d'État. Il fonde sa pratique sur les liens entre la personne, sa santé, son activité, son environnement habituel et ses goûts.

● Combien ça coûte ?

Le **DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI** est pris en charge par votre caisse de retraite complémentaire. Seule une participation forfaitaire de 15 € vous sera demandée à la fin de la visite de l'ergothérapeute. Ce service ne vient en aucun cas en déduction de votre pension de retraite.

Information au 04 78 62 98 24 (appel gratuit)

